

Premiers pas en droit des successions et en DIP

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Constituer et rédiger un dossier simple de succession
- Acquérir les réflexes d'interrogation en DIP

Contenu :

Règlement d'une succession simple

- Rappels en matière de dévolution successorale
- Méthodologie de base pour régler une succession
 - Type de questions à poser
 - Formalités à accomplir
 - Type d'actes à rédiger
 - Pièges à éviter
- Bases fiscales

DIP

- Méthodologie
 - Régimes matrimoniaux
 - Successions internationales

Public concerné :

Notaires et collaborateurs du notariat n'ayant ou ayant peu de pratique en la matière

Prérequis :

Sans

Modalités pédagogiques :

Type de formation : inter

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Modalités techniques :

Pour la partie visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'exécution :

Formation en mixte (présentiel et visioformation).

Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation :

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation